

Les tarifs du SUAPS

Adhésion au SUAPS

L'accès aux cours ne peut se faire que sur présentation de la **carte d'adhérent au SUAPS**.
Il est possible d'adhérer au SUAPS tout au long de l'année.

La carte adhérent vous donne accès **aux activités physiques, sportives et d'expressions** (hors baignade libre et tennis en jeu libre), sous réserve des places disponibles.

Combien coûte l'adhésion au SUAPS ?

Les tarifs varient en fonction de votre situation :

Vous êtes :

Etudiant de l'Université Paris Nanterre

- Parmi toutes les activités enseignées (exclues les pratiques libres : salle cardio /musculation/baignade libre et tennis qui sont payantes) ;vous avez la possibilité avec le dispositif CVEC d'avoir accès **à une activité physique et sportive gratuite**, et éventuellement à plusieurs activités dans la mesure des places disponibles.
- **Certaines activités ont des capacités d'accueil limitées**, l'inscription ou la préinscription est nécessaire entre le 02 septembre et le début des cours. Nous ne pouvons pas vous garantir une place pour l'activité correspondant à votre premier choix après le 22 septembre.
- vous devez obligatoirement [vous inscrire en ligne](#) et vous rendre à l'accueil avec les pièces justificatives pour obtenir votre carte, l'inscription au cours se fera auprès des professeurs qui dirigent l'activité.

Personnel de l'Université Paris Nanterre (inscrit au SAS/ 18.50 € ou non inscrit au SAS/37 €):

- [vous inscrire en ligne](#) ou demander à l'accueil du suaps une fiche d'inscription ou la télécharger [SAS](#) ou [Non SAS](#)

Autre situation:

vous devez obligatoirement [vous inscrire en ligne](#) et vous rendre à l'accueil avec les pièces justificatives pour obtenir votre carte:

- Etudiant extérieur à l'Université Paris Nanterre et demandeur d'emploi: 120 €
- Une personne extérieure à l'Université Paris Nanterre: 180 €

Supplément piscine

Pour tous les profils, pour accéder à la piscine, vous devez ajouter 30€ pour un abonnement annuel en complément de l'adhésion au Suaps ou 2 € l'unité, si vous êtes déjà adhérents.

Il n'est pas possible de prendre l'abonnement piscine seul.

Supplément tennis

Pour tous les profils, pour accéder au tennis, vous devez ajouter 30€ pour un abonnement annuel en complément de l'adhésion au Suaps ou 4 € l'unité, si vous êtes déjà adhérents.

Tarifs journaliers

Il est possible d'accéder à la **piscine** de l'Université Paris Nanterre, à **la salle de cardio/musculation** ou de réserver **les terrains de tennis** ponctuellement, sans être adhérent au SUAPS.

- Si vous êtes **membre de la communauté de l'Université Paris Nanterre**(étudiant, étudiant boursier ou personnels)

- 3€ pour la piscine
- 3€ pour la salle cardio
- 10€ pour le tennis

- Si vous êtes **extérieur à l'Université Paris Nanterre**(étudiant ou autre)

- 4€ pour la piscine
- 5€ pour la salle cardio
- 15€ pour le tennis

Mis à jour le 13 septembre 2019

<https://suaps.parisnanterre.fr/informations-pratiques/tarifs/les-tarifs-du-suaps-917621.kjsp?RH=1549464118412>